Numéro 8 Octobre 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

https://revue.lavse.org/

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
https://sjifactor.com/passport.php?id=23819
Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS,** Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO,** Maître de Conférences à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU,** Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE,** Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A**.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade**,** Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénegal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).
Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)
1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)
1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i**. annoncés, **ii**. Insérés, **iii**. Commentés dans le corps du texte.
La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (…)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais **(y compris le titre de l'article)**

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses**.**

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Henri Marcel SECK, Roger COLY, Ibrahima DIALLO *Impacts environnementaux de l'exploitation minière dans le département de Tivaouane au Sénégal*	15
MBAYE Ibrahima, NDOUR Salemond *Stratégies de résilience contre la diarrhée dans les quartiers de Sam, Ngane Alassane, Nimzatt et Abattoirs (Ville de Kaolack-Sénégal)*	41
KOUADIO Konan Célestin, ADAYE Kouassi Albert, TAPE Bi Sehi Antoine *L'usage des pesticides dans l'agriculture et son impact sur l'environnement dans le bassin versant urbain du Zouzouagnigbeu au quartier Lobia (Daloa- Côte d'Ivoire)*	59
Gnangoran Alida Thérése ADOU, N'Dri Ernest KOUADIO, Edoukou Fidèle BROU *Économie informelle et recompositions de l'espace urbain à Arrah : enjeux d'aménagement et de gouvernance urbaine.*	77
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE, Paul GUEU *Christianisation et conflits religieux dans la Gold Coast précoloniale : le cas d'Assafa en pays Fanti (1849-1853)*	94
SAGNON Ibrahima, OUMAROU Laminou, DE You Linda Laetitia *Tourisme balnéaire et gestion intégrée de l'économie bleue : défis et perspectives dans la ville de San pédro (Côte d'Ivoire)*	113
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ, Bazoumana DIARRASSOUBA, *La collecte des déchets ménagers à la croisée des pratiques formelles et informelles dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)*	129
Yaya DIALLO, Abdou SENE, Oumar SY *Friches urbaines à Kolda (Sénégal) : entre potentiel de valorisation foncière et vulnérabilité aux inondations*	146
YÉO Siriki *Sites miniers abandonnés et développement rural : contraintes et opportunités pour tortiya (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)*	167

Brahima KABA, Moussa KABA, Oumar DOUMBOUYA *Migration, urbanisation et inégalités sociales dans la Préfecture de Siguiri : repenser les politiques d'aménagement pour une inclusion équitable*	183
ALAO CHABI CHAFFA Afouda Rodrigue, KOMI Kossi, HOUEDAKOR Koko Z. Brigitte, YABI Ibouraïma, KLASSOU Komi Selom *Impacts des risques hydroclimatiques sur le maraichage dans la ville de Parakou au nord-Bénin : vers une résilience durable*	202
DOSSO Faloukou, KOUAKOU Koffi Landry *De l'écologie intégrale "bourgienne" : entre démocratie écologique et nouvelle civilisation durable*	227
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE *Évaluation des risques sanitaires et environnementaux de quelques pesticides utilisés au Sénégal : analyse critique de l'homologation et de la dangerosité des matières actives*	246
SYLLA Yaya *Risques sanitaires liés à la précarité des toilettes publiques dans les gares routières : cas de la commune d'Adjamé (Côte d'Ivoire)*	267
ZAN Bi - Claude Évariste, OUMAROU Laminou, YERENGA Brahima *Menaces anthropiques sur les sites de nidification de tortues marines à Mani-Béréby (Grand-Béréby, Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	281
Akotto Urich Odilon ASSI *Dynamique d'occupation du sol et précarité d'accès des agricultrices à la terre dans la Sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	305
KOUAME Akissi Marie-Noëlle *Perceptions de la chefferie et des populations liées à l'orpaillage illégal et risques sanitaires dans la tribu de Djran, département de Bocanda (Côte d'Ivoire)*	322
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Yao Julien, LOUKOU Alain François *Appropriation du numérique dans la région du Cavally (ouest de la Côte d'Ivoire) : obstacles et initiatives locales*	341
KOUAME N'Guessan Marie Mireille, FADIGA Mahamadou Bascot *De la donnée satellite à la décision : conception d'un système intégré de résilience urbaine face aux inondations à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)*	353

KONATÉ Abdoulaye, YEO Navanhan, YEO Watagaman Paul *Commercialisation des dérivés du palmier à huile et autonomisation des femmes dans la sous-préfecture d'Okrouyo (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	366
GBOCHO Yapo Antoine, ZOMBO Jean Philippe, KOBENAN Aboidji Hamed *Problématique de l'accès aux soins de santé dans un contexte de croissance démographique accélérée dans la ville de San Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	387
SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne, AKROMAN Charles Aristide Kacou *Analyse de l'influence des variables sociodémographiques sur le revenu des productrices salines de la Sous-préfecture Jacqueville (sud de la Côte d'Ivoire)*	402
Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS *L'usage des routes non revêtues dans la ville de Daloa au centre-ouest de la Côte d'Ivoire : entre mobilités et commerces*	420
SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé, MALOUONO-LIVANGOU Marina Lyonel, MANIAKA Fred William *Les enjeux climatiques de l'urbanisation pour les villes du XXI^{e} siècle: étude de cas de la commune de Bacongo dans l'agglomération de Brazzaville*	433
BIGOUMOU MOUNDOUNGA Guy Obain *L'approvisionnement en eau à Libreville au Gabon : de la rareté à la débrouillardise*	447
COULIBALY Kadiatou, FOFANA Issa, DOGONI Yacouba *Insuffisance du système d'évacuation des eaux usées ménagères dans le secteur de Bankoni Zékénékorobougou à Bamako, Mali*	462
Fatou FAYE, Aliou BALDE, Oumar SALL, Ibra FAYE, Henri Marcel SECK *Dynamique de l'occupation des sols et étalement urbain dans les communes de Kolda et de Dioulacolon (Haute-Casamance, Sénégal) entre 1978 et 2025*	478
Koffi Bertrand YAO *Dynamiques migratoires et agricoles dans la recomposition de la gouvernance foncière à Gabiadji (sud-ouest ivoirien)*	491
AYEMOU Anvo Pierre, KOUAKOU Kouamé Serge, APPIA Épse Niangoran Edith Adjo *Problématique de la couverture vaccinale dans les districts sanitaires du sud et du nord-est de la ville de Baouké (centre de la Côte d'Ivoire)*	509

MAHAMADOU MOUDI Rachid, MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, OUMAROU Issoufou, SOULEY Kabirou *Impacts des changements climatiques sur les systèmes de production et les moyens d'existence dans les Communes Rurales de Dogo, Koleram et Tirmini (Région de Zinder, Niger)*	523
AUDRON Berchmans Giraldo, M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams *Influence des contraintes géomorphologiques sur l'aménagement des équipements publics de santé à Brazzaville : cas des sites des CSI Domaine et Mpio, dans l'arrondissement 9 Djiri (République du Congo)*	549
KOFFI Brou Dieudonné, DIBY Hosé Prunel *Penser l'environnement comme bien commun en Afrique : vulnérabilités socio-environnementales et responsabilités collectives*	573
NIAMKE Gnanké Mathieu *Circuits informels des produits pharmaceutiques à partir d'Adjamé Roxy : acteurs, stratégies et enjeux (Abidjan-Côte d'ivoire)*	590
Abdoulaye SOULAMA, N'Guessan Arsène KOUADIO, Kpan Noël VEI *L'économie circulaire, une approche innovante pour la gestion durable des déchets des marchés de proximité face aux risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)*	607
N'GORAN Kouamé Fulgence, KONAN Aya Suzanne, AOUA Boua André *Production du beurre de makoré à Zaïpobly au sud-ouest de la Côte d'Ivoire : entre savoir-faire féminin, économie rurale et perspectives touristiques*	625
Adama SISSOKO, Mahamadou ABOCAR, Mah COULIBALY *Disponibilité des poubelles dans les bureaux du Grand Bamako : déterminants et enjeux*	644
YAO N'zué Pauline épse SOMA *Activités vivrières et contraintes structurelles chez des femmes dans la sous-préfecture de Buyo au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*	659
Djiby SOW, Guéne FAYE, Oumar FAYE *Inégalités socio-territoriales et vulnérabilités hydrosanitaires dans les villes secondaires du Sénégal oriental*	678

Boubacar Siddy DIALLO, Djiby SOW, Koffi AMOITA, Diarrasouba BAZOUMANA *Equipements urbains et inégalités perçues à Kindia en Guinée inventaire et analyse des acteurs*	691
KOUAKOU Amoin Cinthia *Digitalisation des données sanitaires : un code de traçabilité pour l'optimisation du suivi des patients au Centre de Santé Communautaire Urbain (CSUCOM) à Abidjan : cas du quartier d'Angré dans la commune de Cocody*	708
YAO ÉPOUSE ASSAHI Akoissi Ida Natacha *Effluents liquides des industries et risques environnementaux en Côte d'Ivoire*	728
KOUASSI Konan, YAYA Dosso, CONDE Mamoudou, HEBELAMOU Roger *Cartographie de l'occupation du sol de la ville de N'Zérékoré en Guinée de 1974 à 2025*	744
Babacar NDAO, Cherif Aïdara Amadou Lamine FALL, Henri Marcel SECK *Variabilité climatique et adaptation des exploitations agricoles familiales du département de Nioro du Rip (Sénégal)*	761
Ndey Ngandzo Hippolyte Pépin *L'économie informelle à Brazzaville : entre précarité, résilience et enjeux de formalisation*	779
Adelin Leclerc MASSAMBA MACKOUNDY, Jean-Luc MOUTHOU, André Wilfrid LANDA *L'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Brazzaville (République du Congo)*	795

ÉCONOMIE INFORMELLE ET RECOMPOSITIONS DE L'ESPACE URBAIN A ARRAH : ENJEUX D'AMENAGEMENT ET DE GOUVERNANCE URBAINE

Gnangoran Alida Thérése ADOU, Maître de Conférences,
Institut de Géographie Tropicale- Université Félix Houphouët de Cocody
Email : Agathe_n77@yahoo.fr
Contact : +2250707656925

N'Dri Ernest KOUADIO, Maître- Assistant,
Institut de Géographie Tropicale- Université Félix Houphouët de Cocody
Email : ernestkouadio.ci2012@yahoo.fr/ kouadiondriernest@gmail.com
Contact : +225 0707502996

Edoukou Fidèle BROU, Doctorant,
Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët de Cocody
Email : bedoukoufidele@gmail,
Contact : +2250749297244

(Reçu le 28 août 2026 ; Révisé le 15 septembre 2026 ; Accepté le 26 septembre 2026)

Résumé

Dans les villes secondaires ivoiriennes, l'économie informelle constitue un levier important de dynamisation socio-économique, tout en participant à la transformation des usages et de l'organisation de l'espace urbain. À Arrah, l'insuffisance des infrastructures commerciales et la recherche d'espaces accessibles favorisent l'implantation des activités informelles dans plusieurs espaces publics. Cet article analyse les effets de l'économie informelle sur la recomposition de l'espace urbain à Arrah et met en évidence les enjeux qui en découlent en matière d'aménagement et de gouvernance urbaine. La démarche méthodologique repose sur une approche hypothético-déductive et mixte, combinant recherche documentaire, observation directe, enquête par questionnaire et entretiens. Nous avons enquêté 381 acteurs répartis dans les principaux espaces d'activités de la ville. Les résultats révèlent une concentration des activités informelles dans les secteurs à forte accessibilité, notamment aux abords du marché central, sur les trottoirs, aux carrefours et les espaces verts. Elles sont dominées par la coiffure (27 %), la restauration (20 %), la couture (19 %), le commerce de produits vivriers (15 %), le commerce de produits manufacturés (12 %) et la transformation artisanale (7 %). Le marché central compte 128 magasins et 185 places ODP, soit 313 emplacements, une capacité insuffisante au regard de la demande. Cette situation favorise l'occupation de l'espace public, entraînant l'encombrement des voies, des difficultés de circulation, une accumulation de déchets et une exposition accrue aux risques urbains. En outre, 94 % des enquêtés déclarent ne pas avoir accès aux services d'une institution financière. L'étude conclut que l'économie informelle contribue à la vitalité économique d'Arrah, mais participe

également à une recomposition spatiale qui interpelle les politiques d'aménagement et de gouvernances urbaines.

Mots-clés : Arrah ; économie informelle ; recomposition spatiale ; espace urbain ; aménagement urbain.

THE INFORMAL ECONOMY AND THE RESHAPING OF URBAN SPACE IN ARRAH: URBAN PLANNING AND GOVERNANCE CHALLENGES

Abstract

In Ivorian secondary cities, the informal economy plays a key role in socio-economic dynamism while simultaneously transforming the uses and organization of urban space. In Arrah, the limited availability of commercial infrastructure and the need for accessible locations encourage informal operators to establish their activities in various public spaces. This article examines the role of the informal economy in the reconfiguration of urban space in Arrah and highlights the resulting challenges for urban planning and governance. The study adopts a mixed-methods approach within a hypothetico-deductive framework, combining a literature review, direct observation, questionnaire surveys, and semi-structured interviews. Fieldwork involved 381 respondents, including informal activity operators and urban users, across the city's main activity hubs. The results reveal a concentration of informal activities in highly accessible and frequently visited areas, particularly around the central market, on sidewalks, at intersections, and along major thoroughfares. These activities are dominated by hairdressing (27%), food services (20%), tailoring (19%), the sale of fresh produce (15%), the sale of manufactured goods (12%), and artisanal processing (7%). The central market has 128 shops and 185 designated outdoor trading spaces, representing a total of 313 commercial locations, which remains insufficient to meet demand. This shortage encourages the spontaneous occupation of public spaces, resulting in pedestrian and road congestion, traffic disruptions, waste accumulation, and increased exposure to urban risks. Furthermore**,** 77% of respondents report having no access to formal financial institutions**.** The study concludes that the informal economy contributes significantly to the economic vitality of Arrah while simultaneously contributing to the reconfiguration of urban space, thereby creating challenges for urban planning, spatial regulation, and urban governance.

Keywords: informal economy; urban spatial reconfiguration; urban space; urban planning; urban governance; Arrah.

Introduction

L'urbanisation croissante des villes africaines constitue un défi majeur pour les décideurs et aménageurs urbains. L'accroissement démographique et l'extension spatiale des villes s'accompagnent d'une diversification des activités économiques, parmi lesquelles l'économie informelle occupe une place importante. En Côte d'Ivoire,

cette économie contribue fortement à l'emploi, à la génération des revenus des populations urbaines. Toutefois, son développement spatial souvent en marge des dispositifs réglementaires participe également à la transformation des usages et des fonctions de l'espace urbain. La ville d'Arrah, avec une population de 45 625 habitants selon le RGPH, 2021, connaît une dynamique urbaine marquée par la multiplication des activités économiques informelles dans les marchés, le long des voies et aux abords des équipements publics. Cette situation traduit à la fois le dynamisme économique de la ville et l'insuffisance des espaces aménagés destinés aux activités commerciales et artisanales. L'économie informelle participe ainsi à l'animation urbaine et à la subsistance de nombreux ménages, tout en contribuant à des recompositions spatiales caractérisées par l'occupation des emprises routières, l'insalubrité et les conflits d'usage. Cette relation entre urbanisation et économie informelle a fait l'objet de plusieurs travaux. F. Akindès (1989, p. 12) montre à partir du cas d'Abidjan que la croissance démographique et l'urbanisation favorisent le développement du secteur informel alimentaire lequel répond notamment aux besoins croissants des populations urbaines. De son côté, A. Yapi-Diahou (1995, p. 12) met en évidence dans l'agglomération d'Abidjan la capacité des pratiques informelles à s'inscrire durablement dans le fonctionnement du système urbain. Son étude montre notamment que les populations développent des stratégies d'accès au foncier et au logement en dehors des dispositifs formels, contribuant ainsi à la production et à la transformation des espaces urbains. Plus récemment, S. D. Lida (2021, p.3) souligne l'importance démographique, économique et politique du secteur informel en Côte d'Ivoire. Il montre que celui-ci concentre une part importante des emplois non agricoles et constitue un espace majeur de création d'emplois, de mobilisation de l'épargne et d'intervention des politiques publiques. Ces analyses rejoignent les travaux d'A. D. Lasserve (2002, p. 30) sur les formes d'occupation et de sécurisation foncière dans les villes des pays en développement. À Arrah, ces pratiques contribuent à modifier les fonctions et les rapports entre les différents occupants de l'espace urbain. Cette situation soulève des enjeux importants en matière d'aménagement, de gestion des espaces publics et de gouvernance à Arrah. Il devient ainsi nécessaire de comprendre les mécanismes par lesquels l'économie informelle participe aux recompositions de l'espace urbain. Dans cette perspective, l'objectif général de cette étude est d'analyser les effets de l'économie informelle sur la recomposition de l'espace urbain à Arrah et de mettre en évidence les enjeux en matière d'aménagement et de gouvernance urbaine. Ainsi, la présente étude cherche à répondre à la question suivante : Quels sont les effets de l'économie informelle sur la recomposition de l'espace urbain à Arrah et quels enjeux ces effets soulèvent-ils en matière d'aménagement et de gouvernance urbaine ? Cette interrogation conduit à examiner les formes spatiales de l'informalité, les facteurs qui expliquent son implantation, les transformations qu'elle induit dans les espaces urbains. L'implantation et le

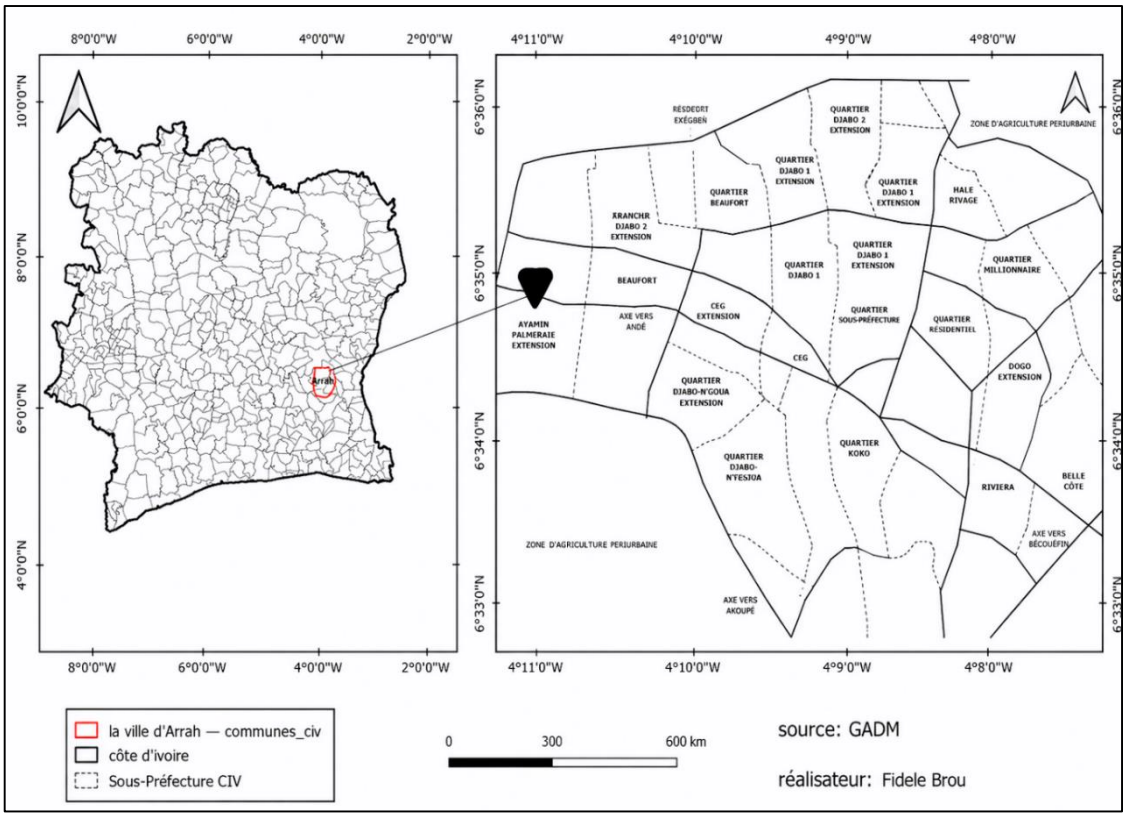
développement des activités économiques informelles à Arrah participent à la recomposition de l'espace urbain en modifiant les usages des espaces publics, en créant de nouveaux besoins en matière d'aménagement et de gouvernance urbaine.

1-Méthodologie

1-1-Présentation de la zone d'étude

Située dans la région du Moronou, au Centre-Est du pays, la ville d'Arrah s'étend à 8 363,37 hectares et compte une population de 45 625 habitants (RGPH, 2021). Arrah est située à environ 160 km d'Abidjan la capitale économique de la Côte d'Ivoire et à environ 90 km d'Abengourou principal centre urbain de l'Est du pays. Érigée en sous-préfecture en 1961, elle devient commune et chef-lieu de département en 1997, la ville d'Arrah constitue aujourd'hui un important centre administratif de la région du Moronou. Elle est composée de plusieurs quartiers qui connaissent une extension progressive sous l'effet de la croissance démographique. La ville d'Arrah est située entre la latitude 6°40' et 6°50' Nord et la longitude 3°55' et 4°05' Ouest (figure 1).

Figure 1: la carte de la localisation de la ville d'Arrah



1-2-Méthodes et matériels de collecte de données

Notre investigation a consisté à collecter durant le processus, l'ensemble des données en rapport avec notre sujet. Cette recherche nous a conduits dans différentes bibliothèques et les centres de recherche pour faire la synthèse de ce qui a été dit sur notre sujet. Elle s'est appuyée sur des ouvrages scientifiques, des articles, des thèses,

ainsi que sur des rapports institutionnels (OIT, AFD, OCDE). Des documents administratifs et de planification urbaine de la commune d'Arrah ont également été consultés (PUD d'Arrah).

1-2- 1-La pré-enquête

La pré-enquête a consisté en des visites exploratoires à Arrah et des échanges informels avec certains acteurs et responsables municipaux. Elle a permis d'identifier les zones à forte concentration d'activités informelles et d'adapter les outils de collecte de données.

1-2- 2-L'enquête de terrain

L'enquête de terrain a été réalisée dans les espaces d'activités informelles notamment les marchés, les trottoirs et les carrefours. Elle a permis de recueillir des données empiriques.

1-2- 3-L'observation directe

L'observation a permis d'analyser les pratiques quotidiennes et les conflits d'usage de l'espace public. Des notes d'observation et des photographies de terrain sont utilisées pour appuyer l'analyse de l'enquête par questionnaire. L'observation a porté sur : L'occupation des trottoirs et rues ; L'emprise des activités ; La circulation des piétons et véhicules ; La gestion des déchets ; Les conflits entre différents usagers ; Les relations avec les services municipaux.

1-2- 4-Les enquêtes par questionnaires

Un questionnaire a été administré à 381 acteurs de l'économie informelle de la ville d'Arrah afin de recueillir leurs perceptions sur l'occupation des espaces publics et les pratiques d'aménagement urbain. L'objectif était d'apprécier les conditions d'exercice, la satisfaction des acteurs vis-à-vis des espaces occupés, ainsi que leurs attentes en matière d'amélioration de l'organisation urbaine. Cette enquête a permis d'analyser les effets de l'occupation des activités informelles sur le fonctionnement de l'espace urbain, le cadre de vie et les perspectives d'un aménagement urbain durable.

1-2- 5-Les entretiens

Dans le cadre de cette étude, 19 entretiens semi- directifs ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien pour recueillir les perceptions, les analyses et les propositions des principaux acteurs impliqués dans la gestion des activités de l'économie informelle. Ces entretiens visaient à obtenir des informations qualitatives sur les formes d'occupation des espaces publics, les pratiques d'aménagement urbain, les mécanismes de régulation des activités informelles ainsi que les stratégies mises en œuvre pour promouvoir un aménagement urbain durable. Le guide d'entretien a été soumis à plusieurs acteurs, notamment le deuxième Adjoint au Maire, le Directeur technique, le Directeur financier, ainsi qu'aux Responsables des associations de

l'économie informelle cf (tableau 1). Ces entretiens ont permis d'approfondir la compréhension des modes de gestion et de régulation de l'occupation des espaces publics, des politiques d'aménagement urbain, des difficultés rencontrées dans l'intégration des activités de l'économie informelle à la planification urbaine. Ils ont également contribué à identifier les initiatives existantes, les contraintes institutionnelles et les perspectives d'amélioration de la gouvernance urbaine en faveur d'une meilleure gestion des espaces publics.

Tableau 1: Répartitions des entretiens effectués

Acteurs	Nombre d'entretien
Le deuxième Adjoint au Maire	01 entretien individuel
Le Directeur du service technique	01 entretien individuel
Le secrétariat général	01 entretien individuel
Direction des services financiers	01 entretien individuel
Présidente des femmes commerçantes Agni	01 entretien individuel
Présidente des femmes commerçantes Dioula	01 entretien individuel
Agents de la police municipale	03 entretiens
Les agents collecteurs des taxes journalières	04 entretiens
Les membres des commissions permanentes	04 entretiens
Responsable de la COOPEC	01 entretien
Directeur des services sociaux	01 entretien

Source : nos enquêtes, 2026

1-3-La taille de l'échantillon

La population cible comprend l'ensemble des acteurs intervenant dans les activités informelles susceptibles d'être affectées par les questions de sécurité et d'aménagement urbain. Pour s'assurer que les observations recueillies reflètent la réalité, nous avons opté pour la formule de Cochran car elle permet de déterminer la taille optimale de l'échantillon pour une enquête basée sur des proportions.

$n0 = (1,96^2 * 0,5 * 0,5) / 0,05^2 = 0,9604 / 0,0025 \approx 384$

Étant donné que la population est finie, une correction est appliquée pour obtenir la taille finale de l'échantillon :

$n = n0 / (1 + (n0 - 1) / N) = 384 / (1 + 383/45625) \approx 381$

Ainsi, la taille finale de l'échantillon pour cette enquête est 381.

Le choix des enquêtés a été effectué de manière raisonnée. Une attention particulière a été accordée aux commerçants et artisans qui constituent les catégories les plus représentatives à Arrah (tableau 2).

Tableau 2 : tableau de répartition des enquêtés

Site d'enquête	Effectif
Marché central d'Arrah	100
Gare routière	70
Principaux carrefours	60
Trottoirs et rues	52
Zones urbaines	80
Les agents de la mairie	19
Total	381

Source : nos enquêtes, 2026

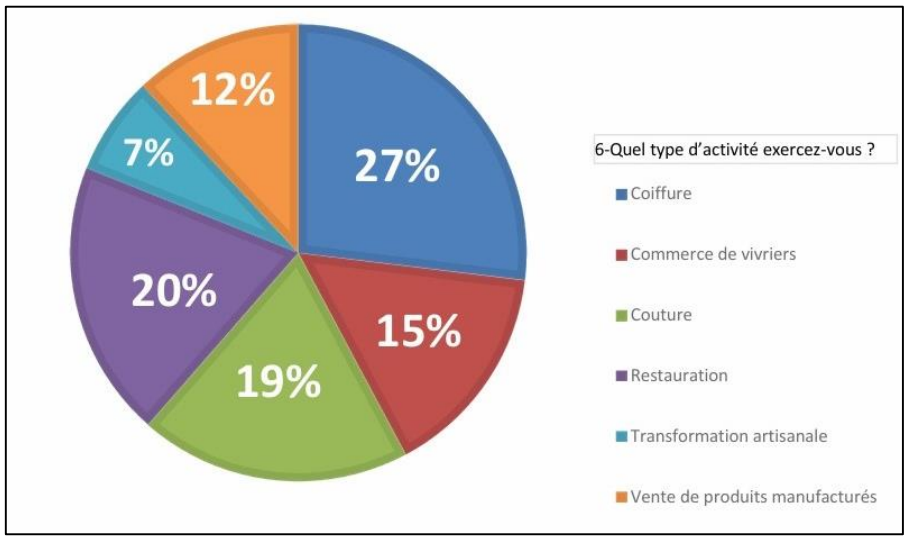
Cette répartition permet de mieux appréhender les dynamiques spatiales de l'économie informelle dans la commune.

2- Résultats

2-1-Typologie et caractéristiques des activités de l'économie informelle à arrah

A Arrah les activités se répartissent en plusieurs catégories, reflétant la diversité des besoins urbains et des capacités d'initiative des acteurs. On distingue principalement : la vente de vivriers et d'autres commerces, à savoir les denrées alimentaires transformées, de vêtements, d'articles ménagers et de biens de consommation courante. La transformation artisanale, leur activité consiste généralement à confectionner, retoucher ou réparer en fonction du besoin des clients. Les activités saisonnières, liées aux périodes agricoles ou aux événements festifs comme la commercialisation de produit agricole en période de récolte des produits agricole, la vente d'habits pendant la fête des ignames et la coiffure en période de fête. Ces activités présentent plusieurs caractéristiques communes : faible capital de départ, organisation individuelle ou familiale dépendance directe aux fluctuations quotidiennes. La figure 2 présente chaque type d'activité qui a fait l'objet pendant notre enquête terrain.

Figure 2 : typologie des activités économiques informelles



Source : enquêtes de terrain, 2026

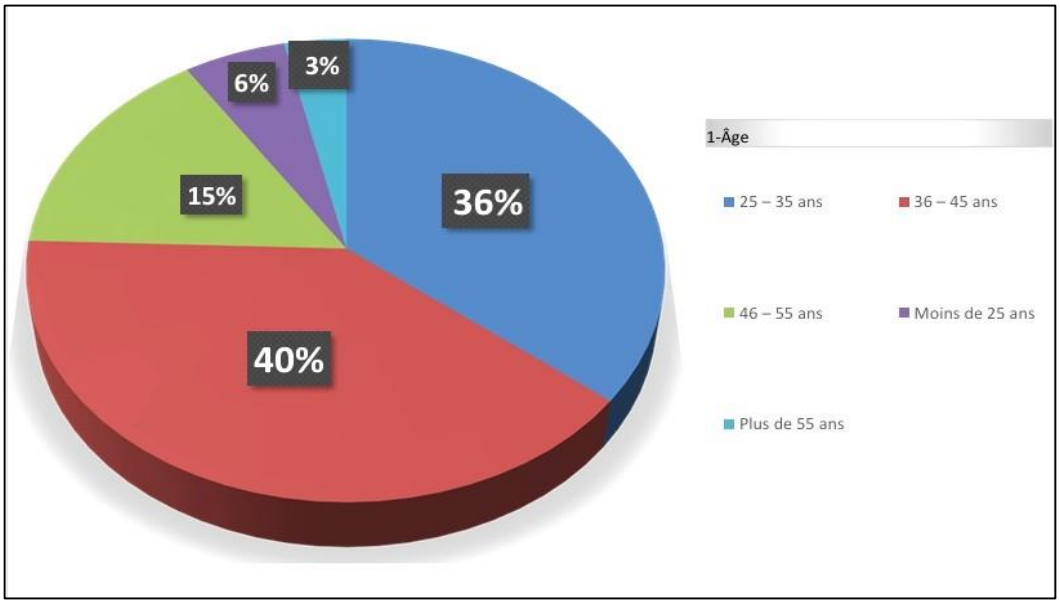
La figure 2 montre une diversification des activités de l'économie informelle à Arrah, avec toutefois une prédominance de certaines activités. La coiffure occupe la première place avec 27 % des activités recensées. Cette proportion élevée s'explique notamment par la demande régulière de services de coiffure. La transformation artisanale ne représente que 7 % des activités recensées. Sa faible proportion s'explique par l'importance des activités commerciales et de services dans le tissu économique informel local.

2-2-Caractéristiques sociodémographiques des acteurs de l'économie informelle

L'informel à Arrah se distingue par une forte diversité en termes d'âge et de genre.

D'abord, pour l'âge, le secteur attire aussi bien des jeunes en quête d'insertion professionnelle que des adultes assumant des responsabilités familiales. La présence importante de jeunes traduit l'insuffisance d'opportunités d'emploi formel dans la commune. Pour beaucoup dans la ville, l'économie informelle représente un moyen de subsistance. La figure 3 présente chaque tranche d'âge des enquêtés.

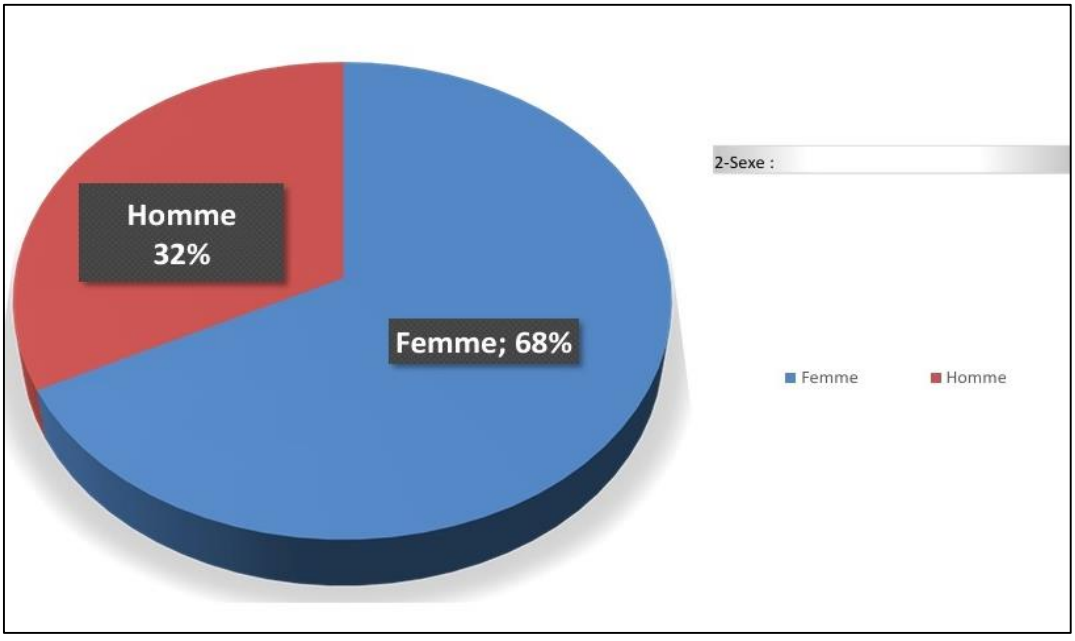
Figure 3 : tranche d'âge des enquêtés



Source : Nos enquêtes, 2026

À travers le graphique, nous constatons une majorité des adultes en âge d'activité. La tranche d'âge de 36 à 45 ans est de 40 %, suivie de 36 % en âge de 25 à 35 ans. Les personnes âgées de 46 à 55 ans représentent 15 % des enquêtés, contrairement à ceux de 55 ans et plus ne constituent que 3 %. Cette répartition montre que l'économie informelle à Arrah est principalement portée par des personnes actives, disposant d'une expérience professionnelle et de responsabilités familiales. Concernant le genre, la figure 4 présente la proportion de femmes et d'hommes enquêtés pendant notre enquête terrain en Avril 2026.

Figure 4 : La proportion de femmes et d'hommes enquêtés



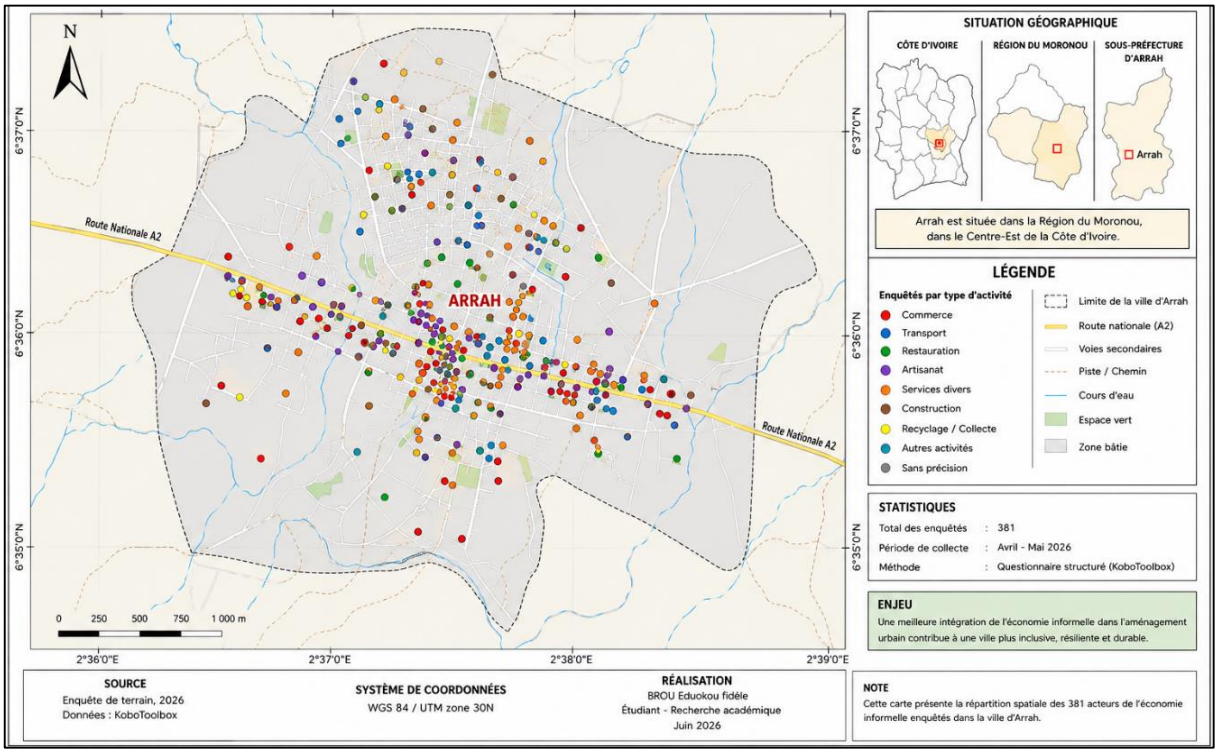
Source : Nos enquêtes, 2026

La figure 4 montre 68 % de femmes contre 32 % d'hommes. Cette prédominance féminine traduit la forte implication des femmes à l'économie informelle à Arrah. En effet, elles sont majoritairement présentes dans des secteurs tels que le petit commerce, la restauration, la coiffure et d'autres activités génératrices de revenus exercées dans les espaces publics.

2-3-Distribution spatiale et logiques d'implantation des activités informelles à Arrah

A Arrah, la répartition spatiale des activités informelles n'est pas homogène. Elle révèle une concentration marquée sur les espaces verts et les axes structurants. Cette polarisation s'explique par la quête de proximité avec les Pôles de fréquentations, les infrastructures marchandes et les principales voies de circulation. Le centre-ville, foyer d'implantation avec une densité élevée d'activités informelles autour du marché central et des principaux carrefours. Plus on s'éloigne de la zone centrale, la présence d'activités informelles tend à diminuer, bien que certains quartiers périphériques connaissent une occupation ponctuelle, notamment le long des artères principales de la ville. Cette distribution spatiale montre une logique de hiérarchisation de l'espace. Les zones à forte centralité attirent davantage d'acteurs pour leur potentiel économique voir figure 5.

La figure 5 : répartition spatiale des activités informelles à Arrah



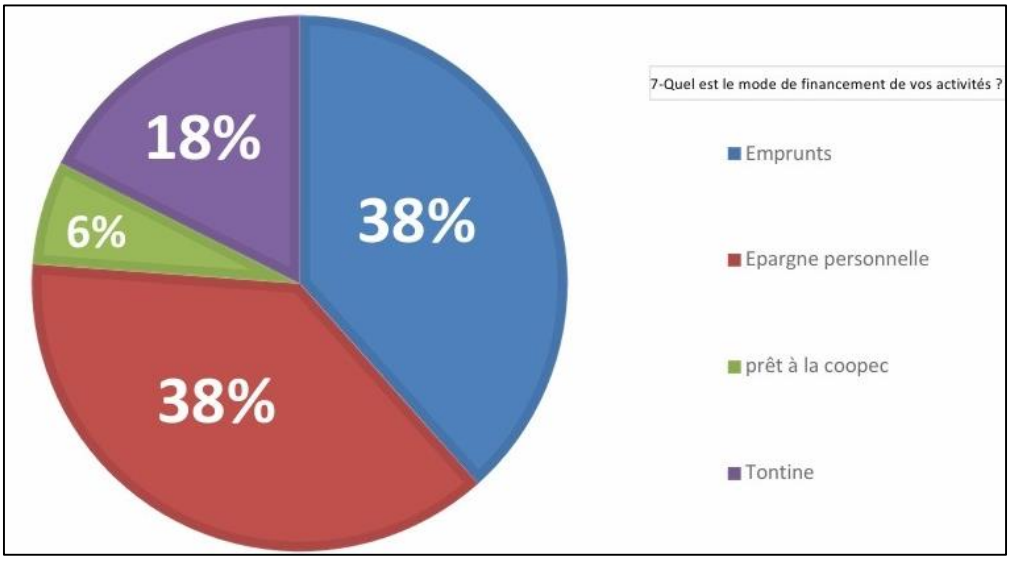
À Arrah, l'économie informelle se déploie dans une diversité d'espaces publics. Ces espaces sont de plusieurs catégories. Les résultats de l'enquête permettent d'analyser les facteurs déterminants du choix des sites d'exercice des activités informelles. Il ressort que 35% des acteurs choisissent leurs sites par rapport à l'accessibilité. Cette

proportion majoritaire indique que la facilité d'accès constitue le critère le plus déterminant. L'accessibilité renvoie ici à la facilité de circulation des clients, à la possibilité d'installation sans contraintes majeures. 26% des enquêtés évoquent l'insuffisance d'infrastructure comme raison principale de leur installation. Cette situation traduit une pression foncière et spatiale importante, notamment dans le marché où les espaces formels sont saturés ou difficiles d'accès. Les acteurs sont ainsi contraints de s'installer à certains carrefours et certains axes principaux. Par ailleurs, 22% des acteurs de l'économie informelle justifient leur choix par l'ancienneté sur le site. Ce critère met en exergue un principe de droit d'usage implicite ou de légitimation par la durée d'occupation. 17% des enquêtés expliquent leur choix par la proximité avec les clients. Ces résultats nous permettent de connaitre les motivations du choix des acteurs pour les différents sites. Nos résultats montrent une forte diversité des lieux d'exercice des activités économiques, dominée par des espaces informels et non structurés tels que les trottoirs, les bordures de rue et les domiciles.

2-4-Précarité économique et modes de financement des acteurs de l'économie informelle à Arrah

Les acteurs de l'économie informelle opèrent dans un contexte de forte précarité économique. Leurs revenus sont irréguliers, faibles et dépendent largement de la fréquentation des espaces occupés ainsi que des fluctuations. Cette instabilité financière réduit leur capacité d'investissement, limite les possibilités de diversification de leurs activités et freine l'amélioration durable de leurs conditions de vie. Le financement des activités repose principalement sur l'épargne personnelle, les tontines ou les prêts informels auprès de proches (figure 6). L'accès au crédit bancaire demeure rare en raison du manque de garanties formelles.

Figure 6 : mode de financement



Source : Nos enquêtes, 2026

Le financement des acteurs de l'économie informelle à Arrah repose principalement sur des mécanismes individuels et informels. Les emprunts et l'épargne personnelle constituent les principaux modes de financement, soit un taux de 76 % des enquêtés. Cette situation traduit d'une part la capacité limitée des acteurs à mobiliser eux-mêmes les ressources financières. Par ailleurs, 18 % des enquêtés utilisent les tontines, ce qui montre l'importance de cette forme de solidarité traditionnelle dans l'accompagnement des petits entrepreneurs informels. En revanche, le recours aux structures financières formelles reste très faible, seulement 6 % bénéficient d'un prêt auprès de la COOPEC. Cette faible proportion révèle les difficultés d'accès au crédit institutionnel, liées notamment aux exigences administratives et professionnelles.

2-5- Occupation des espaces publics et recomposition de l'espace urbain par les activités informelles à Arrah

Face à l'insuffisance des équipements commerciaux, l'économie informelle se développe avec des stratégies d'adaptation. Les trottoirs, les abords des marchés, les carrefours, les gares routières et les principales voies de circulation deviennent ainsi des lieux privilégiés pour l'exercice des activités économiques. Cela répond à plusieurs logiques économiques et spatiales. D'une part, ces espaces offrent une forte visibilité, permettent aux commerçants de se rapprocher des flux de consommateurs. D'autre part, ils constituent une solution accessible pour les acteurs économiquement faibles et incapables de louer un espace dans le marché central. Cependant, cette dynamique d'occupation spontanée transforme progressivement la configuration d'Arrah. Cette situation illustre la capacité d'adaptation des acteurs de l'économie informelle vis-à-vis des difficultés structurelles, mais elle révèle également les limites de l'aménagement à Arrah. Ainsi, les acteurs de l'informel étalent leur activité sur les trottoirs et les espaces verts (Photo 1).

Photo 1: les activités commerciales hors du marché central



Source : Nos enquêtes, 2026

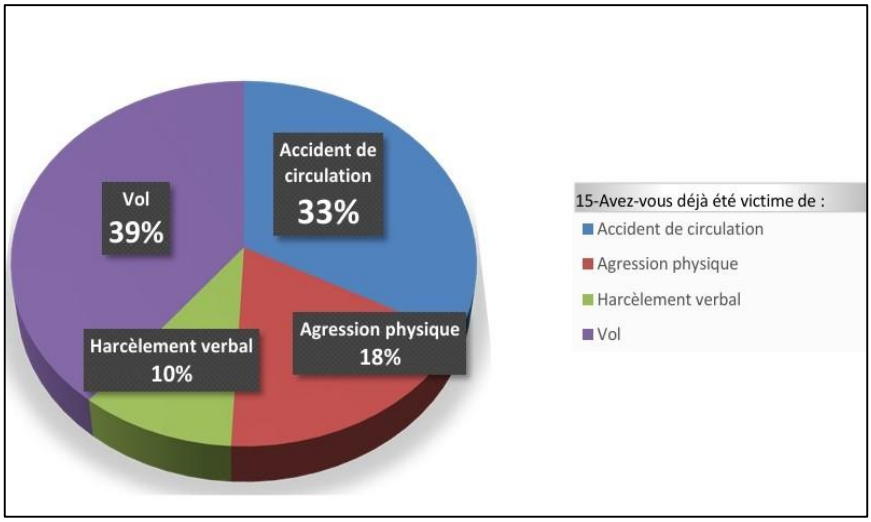
Cette photo prise pendant l'enquête de terrain montre que cette situation témoigne de l'insuffisance des places disponibles dans le marché central et conduit certains acteurs à rechercher des emplacements alternatifs le long des voies et dans les espaces publics. L'occupation de l'espace à Arrah entraîne plusieurs conséquences sur l'organisation et le fonctionnement. L'installation anarchique des étals contribue à l'encombrement de certains espaces précisément le marché central d'Arrah, réduisant la voie piétonne. Les trottoirs, initialement destinés aux piétons, deviennent parfois impraticables, obligeant les usagers à emprunter la chaussée agrandissant les risques d'accidents. La faible capacité d'accueil du marché oblige les acteurs à s'installer sur d'autres espaces et devient source de déchets solides. Par ailleurs, l'occupation informelle de l'espace public complique l'action des autorités municipales. Les interventions de régulation ou de réorganisation des espaces deviennent difficiles, à cause de la forte dépendance économique des riverains à ces activités. Ainsi, bien que l'économie informelle participe à la vitalité économique locale et à la création d'emplois, son développement dans un milieu d'insuffisance d'infrastructures urbaines soulève des défis importants pour l'aménagement durable de la ville.

2-6- Les effets de la recomposition de l'espace urbain par les activités informelles à Arrah

À Arrah, les acteurs exercent principalement leurs activités dans des espaces publics peu aménagés, notamment les trottoirs, carrefours, abords du marché central et gares

routières. Cette occupation les expose à plusieurs formes de risques urbains et renforce leur vulnérabilité. L'occupation des voies publiques constitue d'abord un facteur d'exposition aux accidents de circulation. Les vendeurs installés à proximité des routes et des carrefours partagent directement l'espace avec les véhicules et les motocyclettes, particulièrement aux abords du marché central. Ils sont confrontés aux vols et agressions cf figure 7. Ainsi, l'occupation d'espaces urbains non aménagés expose les acteurs de l'économie informelle à plusieurs fléaux, révélant leur forte vulnérabilité face aux conditions urbaines d'exercice de leurs activités.

Figure 7: nature des principales formes d'insécurité subie



Source : Nos enquêtes, 2026

Les résultats indiquent 39 % des cas de vol, constituant la principale forme d'insécurité. 33 % des cas d'accident, qui s'expliquent notamment par la proximité des activités avec les axes de circulation. Les agressions physiques représentent 18 %, tandis que le harcèlement verbal concerne 10 % des acteurs. Les résultats montrent que l'économie informelle constitue un facteur important de recomposition de l'espace urbain à Arrah. Par la diversité des activités exercées et leur forte concentration dans les espaces à forte accessibilité, notamment autour du marché central, des carrefours et des espaces publics, les acteurs informels participent activement à la transformation des usages et des fonctions urbaines.

3- Discussion

Les résultats de l'enquête montrent que l'économie informelle à Arrah se caractérise par une double réalité : elle constitue à la fois un mécanisme d'insertion économique pour les populations et un facteur important de recomposition de l'espace urbain. La diversité des activités recensées, marquée notamment par la prédominance de la coiffure (27 %) et la faible représentation de la transformation artisanale (7 %), traduit une économie principalement orientée vers les services, le commerce et les activités de

proximité. Ces activités, accessibles avec un capital initial limité répondent directement aux besoins quotidiens de la population. Cette situation rejoint les résultats de S- I- Baba et al. (2022, p. 217) à Bouaflé qui montrent que l'économie informelle constitue un moyen important d'insertion professionnelle notamment pour les jeunes. Dans leur étude, 78 % des acteurs enquêtés sont âgés de 15 à 35 ans, ce qui confirme la fonction de l'informalité comme stratégie d'accès à l'emploi et aux revenus. À Arrah, cette fonction d'insertion apparaît également nécessaire, mais les résultats invitent à nuancer la notion d'autonomisation. En effet, la prédominance de l'épargne personnelle et des emprunts qui représentent 94 % des modes de financement ainsi que le faible recours aux prêts de la COOPEC (6 %), témoignent d'une faible capacité d'accès au financement institutionnel. Les tontines utilisées par 18 % des enquêtés constituent un mécanisme de solidarité et de mobilisation de ressources financières, mais elles ne permettent pas nécessairement de dépasser les contraintes structurelles liées à la faiblesse de la capitalisation. L'informalité apparaît ainsi comme une solution permettant de générer des revenus, sans pour autant garantir une accumulation suffisante pour assurer une transformation durable des conditions économiques des acteurs. Cette situation conduit à rapprocher les résultats d'Arrah des analyses d'A. Yapi-Diahou (2000, p. 5), pour qui les pratiques citadines participent activement à la production et à la transformation des espaces urbains. À Arrah, l'occupation des espaces publics ne relève pas uniquement d'une volonté d'appropriation de l'espace par les populations ; elle résulte également de contraintes économiques et urbaines. Les opérateurs économiques privilégient les lieux caractérisés par une bonne accessibilité et une grande visibilité, car ces caractéristiques facilitent l'accès à la clientèle. Cette observation rejoint les travaux d'A- G- Alida (2011, p. 74) sur le commerce frontalier à Noé qui mettent en évidence le rôle des flux et de l'accessibilité dans l'organisation des activités commerciales. Toutefois, cette comparaison doit être nuancée car les fonctions urbaines de Noé et d'Arrah diffèrent : tandis que Noé est fortement structurée par les échanges transfrontaliers, Arrah repose davantage sur une économie de proximité répondant aux besoins de la population. Cette appropriation économique de l'espace produit cependant des effets sur le fonctionnement urbain. Les activités installées sur les trottoirs et aux abords des voies réduisent les espaces réservés à la circulation piétonne, favorisent l'encombrement. L'économie informelle constitue donc simultanément une ressource économique et un facteur de vulnérabilité lorsque les espaces d'exercice sont insuffisamment aménagés. Cette situation peut être mise en relation avec les travaux de E. Kouadio (2021, p. 9) sur Bocanda, qui mettent en évidence les effets des déficits en infrastructures et en équipements sur le fonctionnement des villes secondaires en Côte d'Ivoire. La comparaison avec Arrah fait apparaître une convergence : lorsque les équipements urbains et les espaces spécialisés sont insuffisants, les populations développent des pratiques alternatives pour satisfaire leurs besoins économiques. Toutefois, l'insuffisance des équipements

ne saurait expliquer à elle seule l'occupation des espaces publics. Les résultats permettent enfin de mobiliser les analyses d'A- A Hauhouot (2002, p. 93) sur l'aménagement et le développement territorial en Côte d'Ivoire. L'auteur souligne l'importance de l'articulation entre organisation de l'espace, politiques publiques et développement territorial. Dans le cas d'Arrah, cette articulation semble encore insuffisante puisque les dynamiques économiques produites par les acteurs informels ne sont pas toujours accompagnées par des dispositifs d'aménagement adaptés.

Conclusion

Au terme de cette étude consacrée à l'économie informelle et à la recomposition de l'espace urbain à Arrah, il ressort que les activités de l'économie informelle occupent une place importante dans le fonctionnement économique et spatial de la ville. Elles constituent une stratégie d'insertion économique. La faiblesse des moyens financiers, l'accès limité au crédit formel et l'insuffisance des espaces commerciaux aménagés conduisent les acteurs à privilégier les secteurs les plus accessibles et fréquentés. Cette dynamique favorise l'occupation des trottoirs, des abords du marché central, les espaces verts et des principaux axes de circulation, contribuant ainsi à la recomposition progressive de certains espaces publics. L'étude montre ainsi que l'économie informelle est à la fois le produit des insuffisances de l'organisation urbaine et un facteur de recomposition de l'espace urbain**.** Dans cette perspective, le défi pour les pouvoirs publics locaux n'est pas de faire disparaître les activités informelles, qui constituent une composante importante de l'économie locale, mais de favoriser leur intégration dans les politiques d'aménagement et de planification. Des recherches ultérieures pourront approfondir cette problématique à travers une analyse de l'évolution spatiale des activités informelles, afin de mesurer leur influence sur les transformations futures du tissu urbain d'Arrah, ainsi que par une comparaison avec d'autres villes secondaires ivoiriennes.

Références bibliographiques

ADOU Alida Thérèse**,** 2011, *Les activités commerciales des femmes : le commerce frontalier à Noé*. Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 429 p.

AKINDES Francis**,** 1989, Initiatives populaires et alimentation urbaine : le secteur informel alimentaire à Abidjan. *Stratégies Alimentaires*, Volume 3, Numéro 30, p. 10–13.

DURAND-LASSERVE Alain, Royston Lauren, 2002, *Holding Their Ground: Secure Land Tenure for the Urban Poor in Developing Countries*. London, Earthscan, 320 p.

HAUHOUOT Asseypo, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 372 p.

KOUADIO Ernest, 2022, Analyse des mutations des fronts d'urbanisation Ouest et Est d'Anyama, *DELLA/ Afrique Togo*, volume.4, Numéro 11, P. 164-176.

KOUADIO Ernest, 2021, Bocanda, étude d'une ville en crise, in *Éditions Francophones Universitaires d'Afrique*, volume 1, Numéro 1, p. 14-25.

KOUADIO Ernest, 2020, Activités économiques et désordre urbain à la SIPOREX dans la commune de Yopougon., *Journal Africain de communication Technologie*, Numéro 91, P.1921-1931.

KOUAKOU Larissa, 2021, Aménagement urbain, prolifération du commerce de nuit dans la commune de Yopougon et autonomisation des femmes, *Africaine des sciences sociales, pensées genre. Penser autrement*, volume. 1, Numéro1 et 2, P. 55-74

LIDA Serge, 2021, Introduction du numéro : Dans l'arène de l'économie informelle en Côte d'Ivoire, *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, Volume 12, Numéro 65, p. 3-14

YAPI-DIAHOU Alphonse, 1995, The informal housing sector in the metropolis of Abidjan, Ivory Coast », in *Environment and Urbanization*, Volume 7, Numéro 2, p. 11–30.